



POLE COMPETITIONS PROCES – VERBAL COMMISSION COMPETITIONS JEUNES

**REUNION DU 07 MAI 2024
PV N. 30**

PRESIDENT : M. LIOBET GUILHEM

**PRESENTS : MME CYNTHIA SCHRECK - MM. - COUTURAUD CORENTIN - PATRICE LAMOTHE -
DUFOSSET ALEXANDRE - VILLENEUVEMICHEL - BALESTRAT CHRISTIAN - FRACHET OLIVIER**

Les décisions prises lors de cette réunion sont susceptibles d'appel devant la commission d'appel du District dans un délai de 7 jours à compter du lendemain du jour de la notification en application de l'article 30 des règlements généraux de la L.F.N.A et 188 à 190 des règlements généraux de la FFF.

Ce délai est réduit à 2 jours pour les matches de Coupe et Challenge ainsi que lors des dernières journées de championnat (Art 30 des règlements de la L.F.N.A) toujours selon les dispositions des articles 188 et 190 des règlements généraux de la F.F.F.

**La commission rappelle à toutes les équipes que l'utilisation de la FMI est obligatoire pour vos feuilles de matchs ainsi que la mise en place du carton vert attitude + .
Seuls les joueurs avec des licences valides sont autorisés à figurer sur la feuille de match et donc à participer aux rencontres de championnat.**

La commission rappelle également que les frais d'arbitrage sont prélevés automatiquement et que vous ne devez donc pas régler les frais d'arbitrage directement à l'arbitre.

La commission rappelle que les changements de date , lieu et heure des rencontre ne se négocient pas deà club a club mais se demandent a la commission au minimum 7 jours avant la rencontre merci dans tenircompte sous peine de voir un veto de la commission.



POLE COMPETITIONS PROCES – VERBAL COMMISSION COMPETITIONS JEUNES

Saison 2023/2024

CALENDRIER

08/05	11/05	18/05	20/05	25/05	01 /06				
RAT	CH	CH	RAT	CH	FINALE JEUNES				

U19:

COUPE U19:

Match entre CA Rilhac Rancon et CS Feytiat du 11/05/24:

En raison d'une rencontre de championnat LNFA le 11/05/24 pour le club de CA Rilhac Rancon la rencontre est remise au 15/05/24 20H00.

U17 D1:

MATCH N°51830.2 ENTRE CS FEYTIAT ET ENT PANAZOL VIGENAL DU 20/04/2024 :

Le club de CS Feytiat sera débité de la somme de 21E pour feuille de match hors délai

MATCH N°51880.2 ENTRE CA RILHAC RANCON ET LIMOGES LAFARGE JS 2 DU 04/05/2024 :

Non joué et reporté au 15/05/24 A 18H00.

MATCH N°51862.2 ENTRE FUN 87 GJ ET CA RILHAC RANCON DU 08/05/2024 :

Vue le mail de Fun 87 déclarant forfait,
La commission enregistre le résultat suivant :

Ca Rilhac Rancon 3 3points fun 87 0 -1 points

Le club de fun 87 GJ sera débité de 22E pour son premier forfait.



POLE COMPETITIONS PROCES – VERBAL COMMISSION COMPETITIONS JEUNES

Match N°54742 ENTRE US COUZEIX CHAPTELAT 2 ET ENT FPCN DU 01/05/2024 :

Match Non joué et reporté au 20/05/24 15H00.

U15 D1:

MATCH N°52105.1 ENTRE FEYTIAT 2 ET VERNEUIL SUR VIENNE SC 2 DU 20/04/2024 :

Suite au PV N°25 de la commission Litiges et contentieux la commission enregistre le résultat suivant:

CS Feytiat 2 : 0 but (-1 point) Verneuil sur Vienne 2 : 3 buts (3 points)

MATCH N°52090.2 ENTRE VERNEUIL SUR VIENNE SC 2 ET JA ISLE 2 DU 08/05/2024:

En raison d'un match de coupe U15 pour la JA Isle la rencontre est reportée au 18/05/2024 15H00.

MATCH N°52107.2 ENTRE US COUZEIX CHAPTELAT ET ROCHECHOUART OC DU 04/05/2024

Match non joué, la rencontre se jouera le 18/05/2024 15H00.

U15 D2 :

MATCH N°54703.1 ENTRE GJ EFPN ET ENT FPCN DU 04/05/2024 :

Match non joué, la rencontre se jouera le 20/05/2024 15H00.

MATCH N°54700.1 ENTRE ENT SCF/FCCO/SCS ET AS FOLLES DU 04/05/2024 :

Vue le mail de AS FOLLES déclarant forfait,

La commission enregistre le résultat suivant :

ENT SCF/FCCO/SCS : 3 buts (3 points) - AS Folles 0 (-1 point)

U15 D3

Match N°54818.1 ENTRE JA ISLE 3 ET ENT SCF/FCCO/SCS 2 DU 13/04/2024 :

Suite au PV N°25 de la commission Litiges et contentieux,

la commission enregistre le résultat suivant :

JA Isle 3 : 13 buts (3 points) - ENT SCF/FCCO/SCS 2 0 but (-1 point)



POLE COMPETITIONS
PROCES – VERBAL
COMMISSION COMPETITIONS JEUNES

MATCH N° 54811.1 ENTRE ENT SCF/FCCO/SCS 2 ET FCCL DU 04/05/2024 :

Vu le mail de ENT SCF/FCCO/SCS 2 déclarant forfait,

La commission enregistre le résultat suivant :

ENT SCF/FCCO/SCS 2 : 0 but (- **1 point**) - FCCL : 3 buts (**3 points**)

Prochaine réunion le mardi 14 Mai à 18H 30

Le Président
M. LIOBET Guilhem

Le secrétaire de séance
M COUTURAUD CORENTIN



POLE COMPETITIONS
PROCES – VERBAL
COMMISSION COMPETITIONS JEUNES



POLE COMPETITIONS
PROCES – VERBAL
COMMISSION COMPETITIONS JEUNES